

## **Interview de Jacques Lanxade, par Benoît Collombat – Cellule investigation de *Radio France***

Mis en ligne le 14 mars 2019

Source : <https://www.franceinter.fr/monde/genocide-au-rwanda-la-faute-de-la-france>

### **Benoît Collombat : Quels sont les objectifs de l'opération Turquoise et les options envisagées au départ ?**

Jacques Lanxade : Les objectifs de l'opération, c'est d'arrêter les massacres. Moi, j'ai mis trois options sur la table en conseil restreint : l'une pour l'écarter tout de suite, c'était d'aller à Kigali. La seconde, c'était d'aller à Bujumbura, qu'on a écartée aussi parce que la situation politique, la tension ethnique était très forte. Et donc, j'ai immédiatement proposé qu'on passe par le Zaïre. C'est comme cela que la décision a été prise, extrêmement rapidement, de passer par Goma.

### **Pourquoi cette première option sur Kigali ?**

Pour l'écarter. Parce qu'il ne fallait pas que certains puissent penser, autour de l'Élysée et des "services", qu'il y avait une option possible dans la capitale rwandaise. Ce n'était pas possible, en tout cas pour l'état-major des armées. Et d'ailleurs, quand j'ai dit ça, politiquement, tout le monde était convaincu qu'il ne fallait pas aller à Kigali.

### **Cela veut dire que certains y songeaient...**

Il y avait forcément des gens qui se disaient : "Si on va au Rwanda faire quelque chose, on passe par Kigali".

### **Qui sont "ces gens" ?**

Oh... je n'en sais rien. Je n'ai pas de nom. Mais il fallait faire savoir que c'était une opération qu'on ne mènerait pas par la capitale. C'était trop... se mettre au milieu des combats et donc, donner le sentiment qu'on allait être partisan.

### **Edouard Balladur, alors Premier ministre, nous a dit que cette option militaire sur Kigali avait été envisagée...**

Non, elle n'a jamais été sérieusement envisagée. Il y avait sans doute des gens dans l'entourage de tel ministre... qui pensaient que la meilleure solution "technique" était de passer par Kigali. Je n'en dirai pas plus, je ne veux pas accuser qui que ce soit. Ce qui était complètement différent de l'option choisie, celle de Turquoise, qui était une action strictement faite à caractère humanitaire pour arrêter les massacres.

### **Pourquoi cela n'a pas été fait pendant l'opération Amaryllis, juste après la mort du président Habyarimana ?**

Cela n'a pas été fait parce que nous avons pensé à ce moment-là que... nous n'étions pas mandatés par qui que ce soit pour faire ça. Autrement dit, la France ne pouvait pas intervenir comme ça, en force, sans qu'on lui ait demandé d'intervenir.

### **"L'option Kigali", François Mitterrand ne l'a jamais envisagée ?**

Absolument pas. Lui a fait ce qu'il pensait devoir faire, c'est-à-dire intervenir en octobre 1990 pour stabiliser le Rwanda ; ensuite il a fortement impliqué la France dans la négociation d'Arusha et pour lui, à partir d'Arusha, c'était fini, on n'était plus là. Quand on vu le génocide, on a considéré que la communauté internationale ne pouvait pas ne pas intervenir.

**Revenons sur Bisesero... Ces survivants tutsis réfugiés dans les montagnes, traqués par les génocidaires... Alertés, il faut attendre trois jours avant que les militaires français ne reviennent sur place...**

Je considère qu'il n'y a eu aucune faute commise par les forces françaises dans cette affaire. Après, il y a eu tout un tas d'interprétations, de choses qui ont été dites... mais je ne vous en dirai pas plus. Il faut voir que dans les 24 ou 48 premières heures, la situation était extrêmement complexe, il y avait très peu de monde (200 hommes du COS, le Commandement des opérations spéciales)... Je sais qu'il n'y a eu aucune faute française dans cette affaire.

**Vous n'avez pas de regret ?**

Je ne peux pas regarder cette affaire du Rwanda de manière complètement détendue... Il y a eu 800 000 morts. Mais je n'ai pas le sentiment que nous ayons commis une erreur à cette occasion-là.

**Au tout début de Turquoise, les hommes du COS évacuent des personnes restées sur place pendant le génocide, cela a été reconnu par le général Quesnot, chef d'état-major particulier du président Mitterrand : qui sont ces gens ?**

Tous ceux qui dépendaient du chef d'état-major des armées ont quitté le Rwanda avec Amaryllis.

**Donc, il n'y avait pas de "sonnettes" ?**

Il n'y avait pas de sonnettes. Du point de vue des militaires français, sous mon autorité, il n'y avait plus personne.

**Des sonnettes, ce sont soit des forces spéciales...**

Non, pas de forces spéciales.

**...soit des clandestins de la DGSE...**

C'est l'affaire de la DGSE, sur laquelle je ne me prononcerai pas.

**Vous ne l'excluez pas ?**

La DGSE, je dirais, à la limite c'est dans son rôle.

**Mais vous êtes au courant ?**

Pas forcément. Ce qu'a dit le général Quesnot, je n'en ai jamais entendu parler.

**La dernière option ce sont des mercenaires...**

Des mercenaires payés par qui ?

**Si vous le saviez, vous pourriez nous le dire ?**

Jamais la France ne va payer des mercenaires, tout au moins de manière officielle... Après, que des services secrets travaillent, c'est leur rôle. Mais là, il n'y a pas de flou. Vous êtes en train de chercher des éléments qui ne sont vérifiés par personne et qui servent à mettre en doute ce qu'était réellement cette opération. C'est-à-dire une opération humanitaire et qui d'ailleurs l'a prouvé.

**Il y a un autre point qui pose question, à minima, c'est celui des livraisons d'armes. On sait que sur l'aéroport de Goma, aéroport qui est sous le contrôle des forces françaises, il y a des livraisons d'armes. Et ces livraisons d'armes vont directement alimenter les forces armées rwandaises, qui sont en déroute mais qui continuent de se battre...**

Si on ouvre les archives, elles montreront que c'est un sujet qui n'est jamais venu en discussion au conseil restreint [de Défense, NDLR], pour une raison simple c'est que les livraisons d'armes étaient interdites par l'embargo décrété par les Nations unies. Donc on peut raconter tout ce qu'on veut sur ces livraisons d'armes, il y a des soi-disant témoignages, je n'en sais rien... En tous cas, vu par le chef d'état-major français, de l'époque, il ne s'est rien passé, en tous cas sous l'autorité du chef de l'état-major.

**Ces livraisons étaient interdites, mais est-ce qu'à l'époque, vous en avez eu connaissance ?**  
Non, absolument pas.

**Prenons un exemple d'une livraison d'armes documentée par de multiples sources, et notamment des sources judiciaires, nous sommes en juin 1994 : 80 tonnes d'armes qui partent des Seychelles pour aller jusqu'à Goma, cette livraison d'armes qui a été organisée par le colonel Bagosora avec un intermédiaire sud-africain, elle est documentée ; 80 tonnes d'armes débarquent à Goma à destination des FAR. Comment est-ce possible ?**

D'abord le terrain de Goma est un terrain sur lequel nous agissions et que nous contrôlions au moins pour l'essentiel, en partie sur l'affaire de la sécurité et sur la partie aéronautique, mais à partir de là, nous n'avons pas "chassé" les Zaïrois de ce terrain. Libre à eux de faire ce qu'ils veulent faire, dans le cadre des autorisations qu'ils avaient.

**Donc 80 tonnes d'armes débarquent à Goma, en juin 1994, et vous ne les voyez pas ?**  
Ça ne me paraît pas impossible.

**Mais cette cargaison-là, est-ce que vous en avez eu connaissance, à l'époque ?**

Non, je vous dis que c'est un sujet qui n'est jamais venu à l'état-major des armées et en plus qui n'a jamais fait l'objet d'une décision quelconque au conseil restreint. Je vous rappelle par ailleurs qu'il y a une action en justice en cours, là-dessus, donc laissons la justice faire son travail et on verra ce qui s'est passé, si on le sait.

**Encore une précision : si on prend l'exemple de cette livraison d'armes, nous sommes un mois après l'embargo décrété par les Nations unies sur les livraisons d'armes, on a du mal à imaginer comment il est possible qu'il n'y ait pas un contrôle précis sur les cargaisons qui atterrissent à Goma, que 80 tonnes d'armes puissent passer incognito...**

Je vous répète que nous ne contrôlions qu'une partie de ce terrain d'aviation, nous le contrôlions pour nos besoins à nous qui étions simplement des besoins militaires pour l'opération Turquoise.

**Donc, il y avait des armes qui pouvaient passer sans que vous ne les voyiez...**  
C'est vous qui dites qu'il est passé des armes, mais je n'en sais rien.

**Vous n'en savez rien, mais c'était matériellement possible...**

Ça ne me paraît pas matériellement impossible. Mais il y a des tas d'autres moyens de livrer des armes. Il y a d'autres terrains pas loin, vous pouvez aller par Kisangani, vous pouvez aller par d'autres endroits.

**Mais pour arrêter les massacres, il valait mieux essayer d'arrêter les armes...**

Mais vous allez me dire la même chose après : on n'a pas interrompu la radio des Mille collines [la radio des génocidaires, NDLR]... Nous n'avons aucun mandat pour ça.

**La France avait pourtant posé dans cette opération Turquoise un principe de neutralité, être neutre vis-à-vis des protagonistes...**

Si nous avons nous-mêmes livré des armes, j'aurais pu le comprendre, mais nous n'avons pas livré d'armes.

**Mais les militaires français n'ont rien fait pour essayer de les stopper...**

Leur mission n'était pas de stopper ni d'arrêter les anciens dirigeants de l'ex-gouvernement rwandais, ni d'interrompre la radio des Mille collines, ce n'était pas dans notre mission. Notre mission était une mission strictement cadrée par les Nations unies d'interrompre, d'arrêter les massacres, voilà, c'est tout.

**Vous n'avez pas un regret ?**

Non, je n'ai pas de regret. Les opérations sous mandat de l'ONU sont extrêmement contraignantes. Nous avons un mandat des Nations unies avec une mission que nous avons remplie, qui était d'arrêter les massacres.